

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

LE COMPTOIR BEAUTE
Céline ZIMMER
06.43.85.57.15
contact@le-comptoir-beaute.com

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salaré(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier

Niveau d'entrée requis :

Niveau 3 : CAP, BEP (Niveau 3 européen)

Conditions d'accès :

CAP minimum requis

Prérequis pédagogiques :

CAP minimum requis

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Une méthode de formation exclusive sur l'hygiène et la salubrité, parfaitement adaptée aux réalités des pratiques de tatouage, de piercing, du maquillage permanent et microblading. Cette formation est obligatoire pour les professionnels du tatouage, y compris du maquillage permanent, et du piercing depuis le 19 février 2008, en accord avec l'article R. 1311-3 du Code de Santé Publique. Les modules de formation sont assurés par une équipe de professionnels du piercing, du tatouage et d'intervenants médicaux diplômés d'Hygiène Hospitalière. Ils permettent une bonne compréhension des enjeux sanitaires et l'application cohérente des règles d'hygiène, telles qu'exigées par la réglementation française.

Contenu et modalités d'organisation

Protocoles sanitaires : aménagement des plans de travail et des zones stériles, protection des surfaces et des instruments réutilisables. – Lavage des mains : apprentissage du lavage hygiénique des mains. Usage des SHA. – AERV (anciennement AES) : conduite à tenir en cas d'Accident d'Exposition au Risque Viral. – Microbiologie : étude des populations microbiennes de résidence, de transition. Etude des contaminants sanguins (HIV, HBV, HCV) – Malaise vagal : conduite à tenir en cas de malaise vagal. – Règles et informations sur la vaccination HBV pour les professionnels. – Stérilisation : connaissance du fonctionnement et tests de performances des autoclaves (Témoins PRION, B&D et qualifications). – Gaines de stérilisation : mise sous sachet des instruments à stériliser. – Collecte des DASRI : réglementation et bonnes pratiques. – Protocoles d'asepsie : apprentissage des bonnes méthodes d'asepsie avant tatouages et piercings. – Gants stériles : apprentissage des bonnes méthodes de pose de gants stériles.

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Individualisé**
Commentaires sur la parcours personnalisable **3 journées de 7 h = 21h**

Validation(s) Visée(s)

> Attestation de fin de formation

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00213075	du 04/01/2021 au 06/01/2021	Bègles (33)	LE COMPTOIR BEAUTE		Non éligible	FPC
00249830	du 01/01/2022 au 31/12/2022	Bègles (33)	LE COMPTOIR BEAUTE		Non éligible	FPC
00439199	du 01/01/2024 au 12/12/2024	Bègles (33)	LE COMPTOIR BEAUTE		Non éligible	FPC